

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **9 (1925)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les trois mois.

II^e SÉRIE : 9^e ANNÉE. — N^o 4.

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1925.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier. — Abonnement : Suisse, Fr. 2, 50 ;
Etranger, Fr. 3, 50. — Pris dans les Bureaux de Poste : Suisse, Fr. 2, 70. — Etranger : Fr. 3, 90 année entière, envoi comme imprimé recommandé.

LE SANGLIER DANS LE JURA ⁽¹⁾

(SUITE)

1925. Le vendredi 2 Janvier, deux promeneurs de Neuchâtel rencontrent, au-dessus d'Enges, un gros sanglier. L'animal avait, paraît-il, de fort belles défenses!

Un sanglier est signalé dans les parages de Montcherand; une battue, autorisée par la préfecture, est faite par quelques chasseurs d'Orbe, et le 22 Janvier, un Memrod de Châtillon-sur-Orbe tire la bête noire. Elle pesait 70 kilos.

Dimanche 8 Février, le bruit courait à Bassecourt (Jura bernois) qu'un sanglier avait été aperçu dans la forêt de Séprais (village sur le versant méridional de la chaîne des Rangiers), au-dessus du Fer à cheval. Une battue fut organisée, mais sans résultat.

Les sangliers commettant des dégâts dans les champs de la commune d'Ederswiler (diotr. de Delémont), un chasseur de cette localité tire, le 15 Février, un beau ragot pesant 95 kilos.

Les chasseurs de la région d'Enges font, les 16 et 17 Février, une traque dans les forêts de la Côte de Chaumont; un sanglier est aperçu, mais l'animal s'enfuit.

Une forte chute de neige, vers le 18 Février, engagea les chasseurs d'Ederswiler à organiser de nouvelles battues; le 21, ils eurent la chance d'abattre trois laies, dont deux étaient portantes de quinze marcassins. L'une d'elles pesait 57 kilos.

(1) Voir Rameau de Sapin : 1918, N^o 3; — 1923, N^{os} 1, 3, 5; — 1924, N^{os} 1, 2, 4; — 1925, N^{os} 1 à 3.

Le 23, un ragot est tiré dans la commune de Petit Lucelle (= Kleinlützel, canton de Soleure), et un second près de Horni, en territoire alsacien. Voilà donc six animaux adultes et quinze jeunes tués dans l'espace d'une semaine dans cette région; c'est peu si l'on songe aux nombreuses bêtes noires qui parcourent la contrée; néanmoins, les paysans sont très satisfaits de ce que le nombre de ces pachydermes soit quelque peu diminué.

La Gazette de Lausanne du 21 Février disait: « Onze chasseurs de Mairy (district de Cossonay) ont, dans une battue, tiré un sanglier pesant 91 kilos. »

Le sanglier d'Enges (notes des 2 Janvier, 16 et 17 Février) hante les parages de Signières; chaque jour l'on peut relever ses bontis, ses laissées, plusieurs personnes l'ont aperçu; un habitant de Signières, remontant un soir du Sanderon, l'entendit grogner dans la forêt du Chanet, à quelques mètres de la route cantonale. Des chasseurs d'Enges se mirent à sa poursuite et découvrirent sa remise au pré Clerc, dans la Côte de Chaumont, le 25 Février. M^r Robert Swan lui tira une balle en plein cœur. La bête, pesant 91 kilos, fut exposée le lendemain à Signières; quelques jours après, sa viande se vendait, à S^t-Blaise, 5 frs. le kilo.

Au commencement de Mars, le garde-chasse Constant Chappuis faisait sa tournée habituelle dans les bois de Bonfol (S. B.); tout-à-coup il aperçut un sanglier et l'abattit d'un seul coup de feu. L'animal pesait 47 kilos. — Dans les environs de Courtemantruy (dist. de Porrentruy), on signalait, à la mi-Mars, un grand sanglier; une traque est organisée, et l'animal, pesant plus de 200 kilos, est tué. Une forte laie, blessée par l'un des traqueurs, put s'enfuir. — Le 14 Mars, au cours d'une battue, les chasseurs de Bonfol éprouvèrent de l'émotion. Ils étaient à la poursuite d'un ragot blessé, lorsque le fugitif sauta dans un étang gelé et disparut sous l'eau. La bête fut retrouvée beaucoup plus tard à une trentaine de mètres du lieu de son plongeon. — Quelques Nemrods de Porrentruy, chassant dans les forêts de Courtavon, à la frontière alsacienne, tirent, le 19 Mars, un jeune sanglier pesant 50 kilos. — Dans les environs d'Ocourt (S. B.), des traqueurs de Saint-Ursanne abattent deux sangliers du poids de 60 kilos chacun. — Mardi 14 Avril, dans la soirée, une bande d'enfants qui jouaient près des Tuileries de Grandson aperçurent un sanglier passant tranquillement dans les vignes. Aussitôt averties, quelques personnes se mirent à la poursuite de la bête noire et réussirent à l'acculer dans l'angle d'un mur; l'animal tint tête à ses poursuivants, en culbuta quelques-uns, puis fut capturé et enfermé dans une étable à porcs.

Des propriétaires de la commune de Givrins (au pied du Jura, dist. de Nyon), ayant, à la mi-Mai, adressé une plainte aux autorités, en disant que des sangliers dévastaient leurs cultures, le préfet du district se rendit sur place, accompagné de deux chasseurs de Nyon, pour examiner les fouillures (empreintes laissées par les bontis ou extrémité du museau des sangliers). Ils reconnurent qu'il s'agissait de bêtes noires, et que certains champs devaient être ensemenés à nouveau.

Le 27 Juin, un sanglier, pesant approximativement 100 kilos, passe près de la métairie de Diesse (distr. de la Neuvéglise).

Amathey Dupraz.

MAMMIFÈRES RARES

La Genette (*Genetta gen. vulgaris*, Less.)⁽¹⁾

À propos de ce curieux carnassier, le Chasseur français relate que, du 15 Janvier au 8 Février 1923, un garde-chasse avait piégé dans la forêt de Montbril (dép^t de la Vienne) quatre genettes. Le journal ajoutait qu'il s'en était toujours pris quelques-unes dans la région, et en concluait que la genette n'était pas rare dans le Poitou (cette province de l'ancienne France correspond approximativement aux trois départements actuels de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée).

La Loutre (*Lutra vulgaris*, Erxl.)⁽²⁾

Un abonné nous communique la courte note suivante: « En 1875, trois loutres sont capturées dans le Jura bernois ». Aucune indication de lieu.

Le 16 Février 1903, Pierre Bossy, de Chenaleyres, captura dans l'ancienne Broye, une loutre femelle; c'était la 76^{ème} loutre prise par ce garde-pêche.

Dans le Carouge (affluent de la rive gauche de la Broye et venant du Sorat), une loutre est piégée en Avril 1904. L'animal mesurait 1^m.15 de longueur et pesait 11 kilos.

À la même époque, Louis Sortay, d'Oron, prend sa 23^{ème} loutre, pesant 9 kilos.

Son adroit piègeur Bossy capture, dans l'ancienne Broye, une loutre mesurant 1^m.10 de long et du poids de 9,5 kilos. C'est sa 80^{ème} capture.

Dans l'Allaine, près de Grandgourd (distr de Porrentruy), on prend 3 loutres, dont une de forte taille.

1920. Dans la région du lac de Saint-Point (près de la frontière franco-suisse), on capture 3 loutres (20 Mars, 25 Avril et en Novembre).

1921. Au commencement d'Octobre, un chasseur de Romainmôtier (Vaud), M^r Charles Burnens, tire une loutre dans le ruisseau d'Agier (près d'Orbe).

1922. Les premiers jours de Septembre, le garde-pêche Alevischer, des Clées (district d'Orbe), a capturé près du Déversoir, une loutre femelle mesurant 1 mètre de longueur. Ce piscivore fréquentait donc l'un des endroits les plus poissonneux de l'Orbe.

1923. Dans la région de Sausen (Bâle-Campagne), trois loutres sont capturées le long de l'Érgolz. À fin Mars, une forte loutre femelle est tirée dans le ruisseau la Neirique (distr. de la Glâne, Fribourg). Le mâle s'échappe. Depuis quelques semaines, ce couple faisait une chasse active aux truites de ce cours d'eau.

1924. Un garde-chasse d'Albeuve (canton de Fribourg) réussit à capturer dans

(1) Voir Rameau de Sapin 1921 : N° 2, p. 9 - 11.

(2) " " " " 1921 : N° 4, p. 26, et 5, p. 33.

l'Hongrin, à la mi-Janvier, une loutre pesant plus de 7 kilos.

Dans la première quinzaine de Février, une loutre est prise le long du Doubs, dans les parages du Châtelot, mais sur la rive française.

M^e l'Inspecteur général de la pêche a l'obligeance de nous fournir les renseignements suivants : « Le 21 Mai, une loutre femelle est tuée par Rodolphe Zürcher, à la Roche (Gorges du Doubs). — Le 24 Mai, le même chasseur tire, dans les mêmes parages, une loutre pesant 4 kilos. — Le 17 Août, Gustave Huguenin, du Châtelot, prend au piège une loutre pesant près de 9 kilos. — Durant l'été, MM. Gustave Robert, chasseur, et le professeur Vouga voient, dans la Vieille Chièle, trois jeunes loutres. »

Le long de l'Érgolz, dans la région de Rothenfluh (distr. de Sissach, Bâle-Campagne), une famille de loutres est capturée.

1925. Le 3 Février au matin, M^e Davendre, pêcheur, trouvait dans une nasse en treillis, amorcée avec de la truite et tendue au parc d'Alre (canton de Genève), une loutre du poids de douze kilos.

L'Inspectorat cantonal de la pêche nous communique encore : « Le 5 Février, une loutre femelle adulte est tuée par Rodolphe Zürcher, de la Roche, vis-à-vis de son domicile. — Le 17 Février, une jeune loutre femelle est tirée par Charles Schaller, du Saut du Doubs, devant la scierie, à 17 h., et le lendemain, il tue une seconde jeune loutre, sur le Doubs, à proximité de la scierie, après l'Hôtel du Saut du Doubs. Il est probable que ces deux jeunes loutres étaient les petits de la femelle tuée le 5 Février. Chacun de ces animaux pesait 1,5 kilo. »

À la mi-Février, M^e l'Inspecteur Vouga nous communique qu'il a remarqué des empreintes de loutres, mais peu distinctes, sur le sable, le long de la Vieille Chièle.

A. M. S.

A PROPOS DU FAUCON PÈLERIN

C'est un superbe et noble oiseau qui, au moyen-âge, était hautement apprécié par les fauconniers. Sa vitesse fabuleuse, sa force remarquable, son courage indomptable permettaient de l'employer à la chasse d'animaux beaucoup plus gros que lui, par exemple des hérons et des outardes. Il ne s'attaque jamais aux quadrupèdes, mais seulement aux oiseaux qui volent. Sa vitesse est tellement grande qu'il ne pourrait fondre sur une proie se trouvant par terre sans risquer de s'écraser lui-même.

Sa nourriture consiste en corbeaux, pies, geais, c'est-à-dire des oiseaux qui sont les plus grands destructeurs des petits oiseaux utiles, surtout de leurs nids et couvées. De cette façon, le faucon pèlerin contribue à la conservation des petits insectivores, si précieux pour l'agriculture. Mais sa proie favorite est le ramier et surtout le pigeon domestique, ce qui naturellement lui vaut une haine féroce de la part des éleveurs. Il y a dans nos villes une quantité de pigeons qui n'appartiennent à personne et dont la principale activité, dépourvue de scrupules, consiste à barbouiller la façade

des maisons et aussi le dos des pardessus, pour le désespoir de leurs propriétaires. Nous opinons que lorsque le faucon pèlerin s'attaque à ces parasites désagréables, il accomplit de nouveau une tâche utile.

Cela fait que le faucon pèlerin est un oiseau de proie dangereuse pour les pigeoniers, mais en somme plutôt utile à la communauté.

Mais il y a une autre raison encore pour lui pardonner quelques-uns de ses méfaits. Le faucon pèlerin est un oiseau intéressant qui devient toujours plus rare et qui menace de complètement disparaître.

La nouvelle loi fédérale sur la chasse accorde au Conseil fédéral la faculté de protéger d'une manière absolue les animaux sauvages qui menacent de disparaître. Or, notre faucon pèlerin sera certainement un des premiers oiseaux qui, sur les représentations des ornithologues et des amis de la nature, bénéficiera de cette mesure.

La nouvelle loi fédérale prévoit encore l'interdiction absolue de tuer les animaux de proie — il s'agit de l'aigle royal en particulier — à l'époque où ils nourrissent leurs petits. Le massacre des parents est considéré comme un acte de cruauté, les jeunes étant condamnés à lentement mourir de faim. Ensuite, il a été constaté à maintes reprises que la destruction des animaux à l'époque de la reproduction provoque infailliblement tôt ou tard l'extinction de l'espèce.

Or, l'homme cultivé et civilisé reconnaît le devoir de protéger la nature et d'empêcher par tous les moyens la disparition de quelle espèce que ce soit.

Fribourg, 15 Mai 1924.

D^r L. P.

SECOND REFUGE DE GIBIER D'EAU DU LAC DE NEUCHÂTEL⁽¹⁾

Ce refuge, dans lequel toute chasse est interdite, comprend une zone située entre l'extrémité du môle de la Broye, la clôture de Witwil et la rive neuchâteloise du lac jusqu'au môle de la Broye.

Il est interdit à tout chasseur, porteur du permis de chasse au gibier d'eau sur le lac de Neuchâtel, de s'approcher en loquette ou en bateau, à moins de 100 mètres de la zone mise à ban.

DÉFORMATION DE CÔNES FEMELLES DU PIN SYLVESTRE

par Maurice Jaquet.

Le piéton que le hasard d'une promenade conduit le long du chemin vicinal abrégé pour un instant la route de Valangin à Coffrane, longe, une fois parvenu au haut de la pente, une forêt située sur la rive droite d'un petit cours d'eau. Ce bois est composé de conifères variés, surtout de Pins sylvestres; il y a aussi quelques pins Weymouth et un petit nombre de feuillus. Le groupement est limité au Sud-Ouest par le chemin de l'autre côté duquel commencent à se développer des champs d'une assez vaste étendue. Les plantes qui composent la première rangée du massif sont

(1) Voir Rameau de Sapin 1917, N° 6, p. 46.

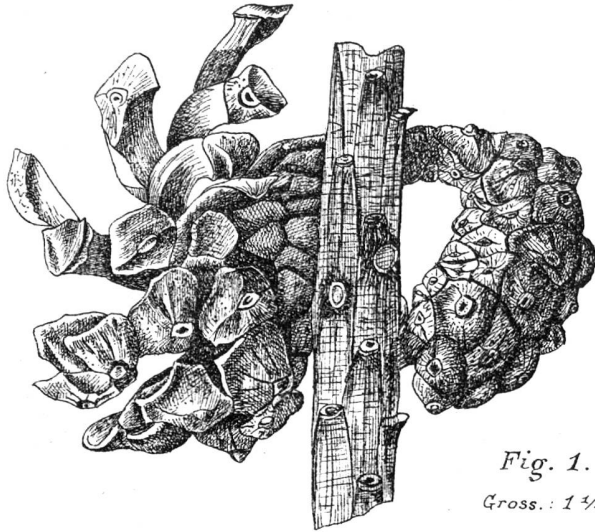


Fig. 1.
Gross.: 1 1/2

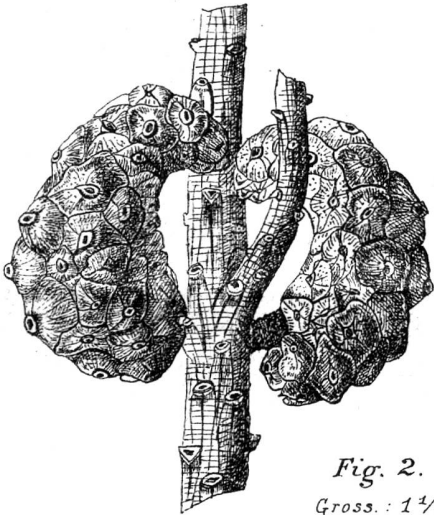


Fig. 2.
Gross.: 1 1/2

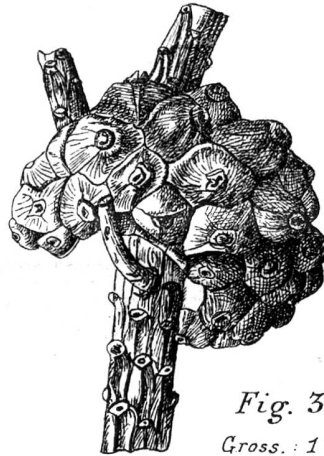


Fig. 3.
Gross.: 1 1/2

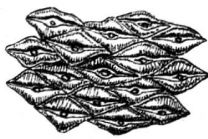


Fig. 4.
Gross.: 1 1/2



Fig. 5.
Gross.: 1 1/2

croissement plus lent des écailles d'un côté qui provoque la courbure dont la concavité est toujours tournée du côté du rameau (Fig. 2 et 3). Il en résulte que le pédoncule du cône ne pénètre pas au milieu de la base de ce dernier, mais un peu du côté interne. La surface des écailles de ce côté est allongée latéralement, plane, à contour losangique (Fig. 4), tandis que celle des écailles du côté externe est fortement bombée, à contour presque circulaire (Fig. 5).

Quelques-uns de ces fruits portent un petit lichen, le *Physcia ascendens*, Bitter,

presque tous des Pins sylvestres de trois à quatre mètres de haut. Déjà à une certaine distance, le regard est attiré par la couleur rouille que présente la frondaison des arbres de cette bordure. On pressent une maladie anémiant l'organisme. Jusqu'à présent, elle n'intéresse que les Pins sylvestres, les Pins Weymouth intercalés sont indemnes. Outre les aiguilles, les cônes ont subi les atteintes du fléau. Ils sont fermés, frappent par leur petite taille et leur courbure très accusée. Actuellement,

tous ceux d'un arbre sont atteints; nous avons trouvé sur le même rameau et au même niveau, un cône courbé et un cône normal (Fig. 1) dont les écailles écartées avaient laissé échapper les graines. Leur développement remonte à quelques années. Ces fruits sont très durs, compacts, solidement attachés à leur support auquel ils peuvent rester fixés fort longtemps. La base d'une tige mesurant douze centimètres de diamètre en portait deux situées en face l'un de l'autre.

L'anomalie doit commencer pendant le développement du cône et c'est l'ac-

qui d'ailleurs se retrouvent sur les cônes de Pins sylvestres vivant à une grande distance de la forêt aux arbres anormaux. Cette espèce, très répandue, est considérée comme inoffensive. On ne peut donc pas lui imputer la maladie et la déformation des cônes de nos Pins sylvestres.

Les forêts des environs ont été parcourues, mais il ne m'a pas été possible de découvrir des Pins présentant les particularités qui viennent d'être décrites. Il paraîtrait donc que cette curieuse anomalie soit jusqu'à présent limitée à ce petit massif.

M. Jaquet.

EXTRAIT D'UNE CHRONIQUE D'AUVERNIER

1615 à 1642.

(SUITE ET FIN)

Les 13 et 14 du mois d'Avril 1625 il neigea fort les arbres étant en fleurs et me souvient comme les arbres étoient fort chargés de neige et aucuns secouèrent la neige et voulant aussi secouer les nostres mon Père ne voulut pas, et ceux qui les secouèrent soit pruniers ou autres n'eurent point de fruit, et ceux qui ne les bougèrent en eurent grande quantité.

Le 15 May de la dite année 1625 il neigea derechef et dura la neige 3 jours.

Le 18 Juillet 1627 entre les 6 et 7 heures du soir grande et terrible gresle accompagnée d'un vent impétueux, et de mémoire d'homme on n'avoit vu un tel tems, il tomboit des grains de gresle gros comme des œufs de genille, fort drus, rompant fenestres et sarments des vignes et branches d'arbres.

L'année 1628 fut très fâcheuse. Quantité de monde mendoit son pain et peu donnoient l'aumône, il y eut grande pitié aux pauvres gens, on les voyoit maigres, pasles et foibles. L'on commença à vendanger au commencement de Novembre et l'on fit si peu de vin généralement partout le pays qu'homme vivant n'en avoit jamais vu faire si peu, et si verd que le peu de raisins ne purent parvenir à bonne maturité et étoient fort durs qu'on avoit grand peine de les presser et aux villages dessus ou ils étoient encore moins meurs qu'icy, ils les portoient en des Rebattes et à Boudri et à Bosle aussi. Le vin se vendoit 7 batz et d'avantage le pot et l'on en amena de la Bourgogne du rouge. Estant à la foyre de la Sagne au mois d'Octobre nous baillions un quart d'écu d'un pot de vin Rouge de Bourgogne.

L'an 1629 peste, à Auvernier meurent 50 personnes, à Cormondrèche 50, à Corcelles 160, à Peseux 40, à Couvet 160, à la Bonneville 300.

Le 25 Janvier 1630 aurore boréale considérable.

Le 11 May 1631 mon frère Louys acheta une pallée si grosse et belle que plusieurs des pescheurs dirent n'en avoir jamais vu une telle, et leur en donna huit pots de vin du meilleur et pesa 7 livres et un quart.

Le 24 May on trouva des raisins en fleurs.

Le 8 Mars 1632 mon beaufrère Louys Barrillier est allé en guerre au pays des Grisons avec les fils du Capitaine Usterwalder de Neufchastel. -

Le 3 Juillet 1636 on a trouvé des raisins meurs, et l'on commença à vendanger le 29 d'Aoust.

La peste étoit forte à Neufchastel avant, durant et après les dictes vendanges de l'an 1636 et il y mourut environ 100 ou 120 personnes et se tenoient des marchés les Jeudy à Auvernier à l'occasion de la peste qui continuoit à Neufchastel, mesme la foyre de la Saint Gal (?) se tint à Auvernier et fut bien de la graine, bestiaux, gens comme en une bonne foyre.

La peste fut aussi à Saint Blaise, Peseux, Corcelles, Cormondresche, Collombier, Bosle et Boudri et en

beaucoup d'autres lieux mais il n'y en eut point à Auvernier.

Beaucoup des plus apparents de Neufchâstel en étoient sortis, qui ça qui là fuyant la peste.

Le 23 Juin 1637 Jeanna Jeannin sage femme veufve d'Antoine Ferroud âgée de 100 ans se souvenoit avoir moissonné ou la maison de Monsieur le mayre Chambrier est bastie.

Grande chaleur et sécheresse durant le mois de Février 1639 les gens étoient aux vignes sans chemise et sans pourpoints.

Le 3 Mars 1639 grand vent de bize et violent que merveille un Lundy et durant la nuit qu'il jetta sur la rive du Lac quantité de poissons, dès le port de Collombier jusqu'aux Croisses(?) des brochets de cinq jusqu'à 12 ou 15 livres pesant, des grosses perches et quantité de perchettes que les gens en alloient cueillir contre le Bied des hottées et des seaux pleins.

Le 12 Octobre 1639 j'ay veu des pommiers toutes blanches de fleurs comme au Printems.

En Novembre la peste cessa à Collombier. Il y est mort environ 100 personnes. Ainsy que je l'ay oui dire.

Le 15 Juin 1642 la Seigneurie a fait un festin au Château de Neufchâstel à tous les Officiers des deux Comtes Receveurs et autres pour la Réjouissance des nopces de S. A. nostre Prince avec la Princesse Marie de Bourbon fille du Prince de Condé. Messieurs les Quatre Ministraux y furent aussy et avoient une compagnie d'environ 200 Mousquetaires avec du canon sur le cimetière proche de l'Eglise qui tirait en buvant les santés.

Le 7 Juin 1645 environ une heure après midy le Lac gonfla et crût en un instant sans vent, bien de 6 bons pieds, et un peu après se remit comme il étoit, et a été assuré par plusieurs personnes et tout le long du Lac et au delà du Lac aussy.

Dans le mois de Janvier 1648 les pescheurs au milieu du Lac prenoient tant de perchettes que c'étoit merveille et tant qu'ils vouloient, chose non guère vuë en ce tems.

Le 28 Octobre 1652 j'ay veu à Neufchâstel une fille sans bras qui étoit ainsy née au pays de Suède étoit mariée avoit eu deux enfans; avec ses pieds cousoit faisoit des dentelles aux fuseaux, et peignoit et tressoit ses cheveux, manioit des ciseaux, coupoit avec des couteaux, mangeoit, buvoit, écrivoit, versoit avec demi pot de vin dans un verre, chargeoit et tiroit un pistolet le tout avec ses pieds, jouoit et manioit des cartes comptoit de l'argent tout avec les pieds et autres choses.

En Juillet 1654 collecte dans l'Etat pour les persécutés des Vallées la communauté d'Auvernier donna 200 D l'auteur donna en son particulier un doublon.

Le 7 Janvier 1656 des hommes trouvèrent au haut des vignes dessus de Boudri proche des bois deux gros cerfs dont l'un étoit encore en vie et leurs cornes grandes en se battant s'entre-fichèrent d'une telle façon l'une dans l'autre qu'on ne pouvoit les en desembarasser, et le bout d'un des cornons de devant étoit entré de l'un des dits cerfs droit dans la teste au milieu du front bien avant dans la teste de l'autre et en mourut, l'autre ne put se débarasser ainsy on le prit et amena sur un char le vivant avec la teste de l'autre au château de Neufchâstel je les vis et leurs cornes ainsy embarassées. (Voir « Rameau de Sapin » 1883, p. 4).

Le 21 Février 1657 un loup entra au village de Sugie mordait les gens et en blessa bien 8 ou 9 mordoit et courboit les halebardes et on eut bien de la peine de le tuer.

Le 3 Mars les abeilles ont jetté à Neufchâstel.

Le 17 Avril 1658 mes deux fils Charles et J. Henry sont partis pour aller en France, leur ay donné argent et à chacun un bon cheval, selle bride et à chacun double escopets; Abram Ferrin mon serviteur est allé jusqu'aux Verrières avec eux; le fils de feu le sieur Bergeon et le frère

Suite du Texte : Couverture, p. III.

du Capitaine Monin de Cressier sont allés avec eux.

Au mois d'Octobre Son Altesse a envoyé un Jardinier pour faire planter par ceux de Collombier des tilleuls, ormes, fresnes, chesnes, peupliers pour des Allées pour dans le domaine que hors le domaine du chateau de Collombier le long du Lac.

Le 29 Décembre mon fils a été de retour en bonne santé de son voyage d'Angleterre, Hollande, Flandres France et autres.

Le 20 Janvier 1663 deux cerfs descendirent dès les bois sans que personne les poursuivissent qu'on sçache et vinrent à Roset l'un fort grand et l'autre un peu moindre ayant tous deux les cornes entrèrent dans le Lac, quelques jeunes hommes d'Auvergnier allèrent après avec des batteaux le gros fut tué avec un coup de fusil, l'autre fut prins vif et les menèrent tous deux au Château de Neufchastel à M. le gouverneur.

Aux mois de Février et Mars 1664 il y eut un démon ou esprit malin en la maison du Sieur Isac Merveilleux à Peseux qui y faisoit des bruits et tintamares et des choses très étranges que c'étoit merveille d'en ouïr parler et chose effroyable on l'entendoit jouer du bar (?). Il agençoit les habits du Sieur Merveilleux et de sa femme au fond du Poile séparément on voyoit bien remuer les habits, mais on ne voyoit personne, battoit la servante il la rehaussa une fois dans une farinière pensant la fermer dedans avec le couvercle, elle criant en ayde son maître y accourut, eut grand peine de la deffendre et tirer dehors, plusieurs y alloient coucher, car c'étoit pendant la nuit qu'il faisoit tels bruits : Il commiençoit comme si l'on jettoit ou rebattoit quantité de pierres par les planchers, on l'entendoit rire et après faisoit d'autres grands bruits. L'on dit qu'il y eut certaine fille qui se tenoit à Neuchastel qui le chassa à laquelle le dit Merveilleux donna la pièce.

BIBLIOGRAPHIE

La Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection publie une Monographie biologique du Rossignol de muraille, par le Prof. Dr Maurice Boublier, de Genève; cette publication forme le premier volume de sa Bibliothèque Ornithologique Suisse.

L'auteur a, durant des années, observé attentivement et méthodiquement ce gracieux insectivore; il nous montre comment s'est faite la découverte scientifique de l'espèce, autrefois confondue avec le rouge-gorge; il nous énumère les appellations nombreuses qui désignent ce migrateur; en tableaux vivants, il nous narre ses faits et gestes quotidiens et saisonniers, son chant et ses cris, son mode de construction du nid, la ponte et l'élevage des jeunes sont minutieusement décrits, etc.

Résultat de bien des années de recherches et d'observations, ce volume ne devrait pas manquer dans la bibliothèque de l'ornithologiste.

Cette Monographie contient :

A la découverte du rossignol de muraille. — Synonymie. — Noms populaires. — Biologie. — La reproduction. — Plumage. — Aire de nichaison. — L'hivernage. — La migration.

S'adresser à MM. Zbinden et Hugin, éditeurs et imprimeurs, Bâle.

La Réd.
